



**Véronique MARCHET**

Première adjointe au maire  
Présidente déléguée de la  
Caisse des écoles publiques

**L'amélioration du bien-être des enfants est une préoccupation constante pour Arnaud ROBINET, maire de Reims.**

Il l'a régulièrement affirmé. Être à l'écoute des besoins, prendre en compte les évolutions pédagogiques, partager les responsabilités éducatives... Tel sera toujours le fil conducteur de l'action municipale. La pause méridienne s'inscrit en bonne place dans ce projet global porté par l'exécutif rémois.

**Véronique MARCHET**, première adjointe, nous parle de ce temps éducatif à part entière qu'elle a souhaité, avec ses équipes, mettre en place dans les groupes scolaires de la Ville.

Chaque enfant rémois peut bénéficier d'un repas de qualité, équilibré et varié dans le respect des règles d'hygiène, de la convivialité à table et de l'éducation alimentaire. L'enjeu est que l'enfant acquiert des notions de vie en collectivité, de vivre ensemble.

De plus, l'aménagement des espaces et la mise en place de règles de vie simples et accessibles doivent pouvoir faire profiter chaque enfant d'un véritable temps de repos et de plaisir à table !

Ainsi, l'organisation de la pause méridienne fait conjointement appel aux savoir-faire des équipes de la Caisse des écoles et de la direction de l'éducation. La collaboration avec l'Éducation nationale n'est pas oubliée, notamment dans la poursuite de l'objectif commun de la réussite de l'enfant-élève.

## Quelles sont les missions dévolues aux agents ?

Chaque équipe est composée d'un animateur coordinateur, rattaché au service scolaire et périscolaire, d'animateurs périscolaires, d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés dans les Écoles Maternelles) rattachés au service personnel des écoles, et d'agents de restauration scolaire de la Caisse des écoles. Les métiers sont présentés dans ce feuillet. J'en profite pour remercier chaleureusement tous ceux qui, de par leur investissement et leur professionnalisme et quelles que soient leurs fonctions, travaillent au service des enfants.

## Pouvez-vous nous détailler le dispositif du périscolaire ?

Le service animation périscolaire est composé de 47 animateurs coordinateurs et de 5 référents de secteur. Géré par la direction de l'éducation, il concerne les temps d'accueil avant et après la classe ainsi que la pause méridienne. L'équipe d'encadrement pilote ces agents dynamiques et motivés. Je précise que l'animateur coordinateur est présent du matin au soir dans l'école, assurant ainsi une vraie continuité. Il favorise le lien entre les acteurs éducatifs dont les enseignants et les parents. Cette implication des personnels contribue à améliorer nettement la vie de l'école et s'avère très bénéfique à l'épanouissement de l'enfant et aux relations avec la famille.

## S'agit-il pour vous d'un mode de garde comme les autres ?

L'action de la Ville sur les temps périscolaires représente un enjeu éducatif majeur. Les actions éducatives complémentaires des enseignements - car tout ne s'apprend pas sur les bancs de l'école - visent à donner sa chance à chaque élève malgré les inégalités sociales, les difficultés personnelles... Je crois profondément que la réussite scolaire et l'ouverture culturelle des enfants sont fondamentales pour la formation des citoyens de demain.

## Quelles sont les initiatives, les changements envisagés ?

Ce projet périscolaire a déjà permis une plus grande lisibilité des actions de la Ville pour répondre aux besoins des familles. Les engagements du projet-cadre cosigné avec l'Éducation nationale vont continuer à être mis en œuvre : adapter l'offre de service public aux usagers, améliorer les temps de restauration, favoriser et valoriser l'engagement des enfants dans les structures éducatives, développer la construction d'une conscience citoyenne, faciliter l'accès à des pratiques variées, artistiques et sportives et développer la qualité de l'encadrement ; autant d'actions qui permettront de contribuer à l'épanouissement et au développement de l'enfant, à son éveil, à son autonomie, et de favoriser sa socialisation, son intégration dans l'école, le quartier, la ville.

## Lutter contre les idées reçues dans les restaurants scolaires

Régulièrement avec Véronique MARCHET, nous proposons aux parents d'élèves élus de visiter un restaurant scolaire et de déjeuner sur place. Je constate qu'il y a encore souvent une méconnaissance de la réalité et que bon nombre de parents s'imaginent encore les cantines de leur enfance... Les formules toutes faites « que tout est industrialisé » et que « rien n'est cuisiné sur place » ont encore la vie dure. Mais quand les efforts sont entrepris, sur l'origine des produits, le « fait maison » ou encore la lutte contre le gaspillage, il est important

que les familles le sachent. Le rôle des équipes sur place est particulièrement important. Les personnels de nos services peuvent discuter des idées d'amélioration mais aussi expliquer les contraintes en matière de restauration collective.

Au final, le but de ces visites est de nous assurer que les enfants prennent pleinement possession de ce temps éducatif particulier qu'est la pause méridienne.

Ma priorité est inchangée : le bien-être des enfants !



**Arnaud ROBINET**  
Maire de Reims



**Reims Contact : 03 26 77 78 79**

Pour signaler les absences par courriel : [facturationfamilles@reims.fr](mailto:facturationfamilles@reims.fr)

Les agents d'accueil « Le 21 rue du Temple » vous accompagnent dans vos démarches du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Retrouvez les menus sur [www.reims.fr/espace-famille](http://www.reims.fr/espace-famille) ou accédez directement au site en flashant ce QR code.



Caisse des écoles publiques de Reims

**Reims**.fr

## Patricia PLAQUIN

Agent en restauration scolaire  
à l'école LA NEUVILLETTE

Du haut de ses 27 ans d'ancienneté, Patricia est au cœur du restaurant scolaire, elle voit les enfants vivre et grandir.

Souvent les « dames de la cantine », les enfants les appellent les « Tatas » ! Nous avons rencontré Patricia pour mieux la connaître.



### En quoi consiste votre travail ?

Je commence ma journée à 8 h 30, j'enfile ma tenue : chaussures, blouse, gants et charlotte. Je réceptionne les repas livrés par la cuisine centrale, je vérifie le nombre des repas par rapport au nombre d'enfants. Je dresse les tables et installe le matériel nécessaire aux animateurs pour leur faire gagner du temps. Je procède au réchauffage des plats, puis j'aide à la distribution des repas aux enfants dans le respect des règles d'hygiène alimentaire. Avec plus de 80 bambins affamés, le rythme est soutenu ! Je m'occupe également de l'entretien quotidien du restaurant scolaire, je débarrasse les tables, j'effectue la vaisselle puis je nettoie les tables, les chaises et les sols.

### Qu'aimez-vous le plus dans votre travail ?

Les relations avec les enfants ! Ils sont très attachants. J'aime les questionner « comment ça tu n'aimes pas les légumes ? C'est plein de vitamines, de sels minéraux et de fibres ! » J'apprécie de travailler en équipe avec Julie, l'animatrice coordinatrice et les animateurs car nous avons le même objectif : le bien-être des enfants pendant la pause méridienne. De plus, j'ai la possibilité de participer régulièrement à des stages de formation animée par Christophe, le référent hygiène et sécurité alimentaire de la Caisse des écoles. Le dernier stage concernant les nouveautés sur l'hygiène, applicable dans les réfectoires, a été très intéressant et très enrichissant. C'est aussi pour moi l'occasion d'échanger avec mes collègues des autres restaurants scolaires.

## L'animateur coordinateur

Chargé de l'organisation, de la gestion des temps périscolaires et du soutien pédagogique des animateurs périscolaires, l'animateur coordinateur est l'interlocuteur privilégié des enfants, des familles et des enseignants pendant ces temps périscolaires assurant ainsi une continuité éducative. Concrètement, il assume plusieurs grands axes professionnels : l'accueil des enfants et de leurs familles dans les temps périscolaires, la conception de projets d'activités ainsi que la conduite des temps d'animations en direction d'un public. Par exemple : des thématiques développées autour de la photo et de la vidéo, des arts plastiques, du théâtre, de la musique, du sport et de la danse sont abordées.



Ces activités peuvent être encadrées par des intervenants extérieurs spécialisés. Dans le cadre d'événements, régionaux ou nationaux, culturels ou festifs, comme le Conseil municipal des enfants, le droit des enfants, la semaine du goût, les commémorations de la Grande Guerre 14-18, l'opération la Grande lessive, les écoliers sont conviés à participer à de nombreux ateliers. Plus précisément, dans le cadre de la pause méridienne, les missions sont nombreuses. Il s'assure du nombre exact d'enfants présents, il veille à ce que les enfants se lavent les mains, avant et après repas, en leur expliquant l'importance de l'hygiène, il accompagne les enfants tout au long du repas tout en ayant un rôle éducatif et passe de table en table pour vérifier que tout se passe bien. Enfin, il est disponible et à l'écoute des enfants et des animateurs.

## ESSENTIELLES POUR LES MATERNELLES... LES ATSEM

Les ATSEM, Agents Territoriaux Spécialisés dans les Écoles Maternelles, sont indispensables dans la vie des petits. À Reims, chaque école maternelle bénéficie de la présence d'ATSEM et d'agents polyvalents. Ils sont rattachés hiérarchiquement au service du personnel des écoles à la direction de l'éducation de la ville de Reims, qui a décidé de valoriser leur rôle éducatif.

### QUEL EST LE RÔLE DE L'ATSEM ?

Leur rôle principal est de s'occuper des enfants aux côtés de l'enseignant et d'assister celui-ci sans empiéter sur ses missions : elle prépare, par exemple, les ateliers pour les travaux manuels, elle surveille le dortoir au moment de la sieste, sans oublier l'entretien de la classe qui doit être fait chaque jour pour le bien-être des enfants. Elle accompagne les enfants dans leur apprentissage de tous les jours. Lorsqu'ils sont scolarisés vers l'âge de 3 ans, ils ne sont pas encore autonomes ; elle est à leur disposition, elle les aide, c'est elle qui va vers l'enfant ».



### ET PLUS PRÉCISÉMENT PENDANT LA PAUSE MÉRIDienne ?

Outre les tâches qui lui sont confiées avant 11 h 30, l'ATSEM suit les enfants tout au long du repas, elle les sert et les aide à la découpe. Elle peut prendre part, en collaboration avec l'agent de restauration, à la distribution des entrées et des desserts, elle s'assure que les enfants goûtent à tout, sans les obliger tout en tenant compte de l'équilibre alimentaire. Elles ont un rôle important auprès des enfants en termes d'éducation nutritionnelle sur l'éveil au goût, la découverte des aliments. La pause méridienne doit être un moment d'échange et de plaisir, dans un cadre sécuritaire garanti. Enfin, elle veille au bon déroulement du temps de repas avec le soutien de l'animateur coordinateur.

La Ville propose régulièrement des formations. Cela permet de qualifier leur rôle auprès des enfants et leur place au sein de l'école.



## TRÈS IMPORTANT !

L'horizon de la rentrée peut paraître encore loin mais la Ville a déjà commencé à la préparer activement. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive : un guichet unique « Le 21 rue du Temple » facilitera vos démarches pour la prochaine rentrée scolaire et cela dès le mois de MARS 2019.

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**  
L'ACCÈS SERA POSSIBLE UNIQUEMENT AUX FAMILLES À JOUR DU PAIEMENT DES FACTURES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE.

